

# La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

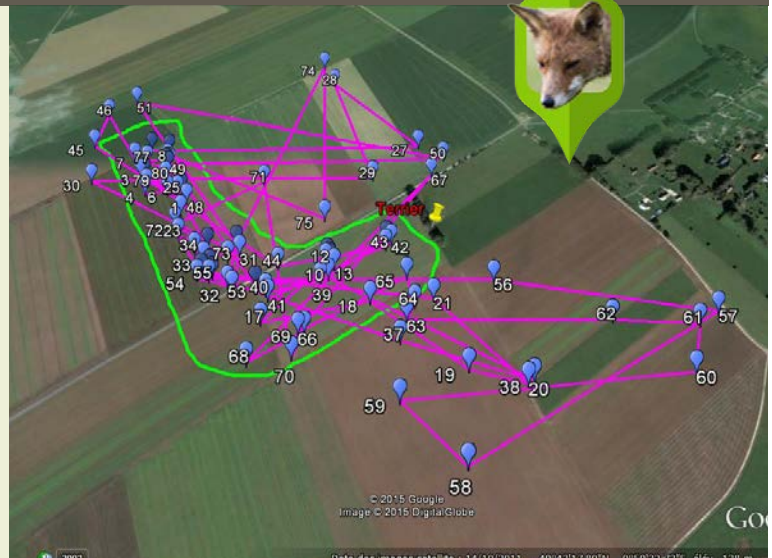
## En direct des territoires

### ÉTUDE RENARD SUITE...

menée en partenariat avec l'association des piégeurs agréés et l'union des GIC

Les cultures étant en plein essor en ce moment, le colza reste toujours très attractif pour notre renard « Gauthier ». Cette carte d'activité du 18 au 20 mai, et notamment le trait vert qui délimite la principale zone de présence de notre goupil, nous montre bien que celui-ci utilise 2 parcelles de colza de jour comme de nuit aussi bien en tant que zone de refuge que de zone de nourrissage ! Le terrier, quant à lui, semble complètement abandonné (plus aucune empreinte et présence d'une toile d'araignée)...

J. Daniel



### UN RATON LAVEUR CAPTURÉ DANS LE DÉPARTEMENT

Un raton laveur a été attrapé le 14 mai dernier au piège Belisle sur la commune de Douvrend (à côté d'Envermeu) sur les terres de Francis Ampen. C'est à notre connaissance, le premier attrapé en Seine-Maritime. Pour rappel, cet animal omnivore est classé nuisible à l'échelle nationale car il fait partie des espèces dites invasives.

J. Sautreuil

### RÉGULATION DES CORVIDÉS

Nous vous rappelons qu'il est possible de détruire les corvidés du 1er mars au 31 juillet. Pour cela vous devez préalablement remplir un formulaire et le renvoyer à la DDTM (il est téléchargeable sur le site de la FDC76 ou vous sera envoyé sur simple appel au standard de la FDC76).

Les jeunes corvidés sortent tout juste du nid, c'est le moment d'intervenir pour le bien des cultures agricoles et de la faune sauvage.

J. Sautreuil





## PETITS CYGNES... AVEC ISNEA, ON LES A COMPTES !

Le suivi de la nidification des oiseaux d'eau fait aussi partie des préoccupations d'ISNEA. En Seine-Maritime, les données de terrain sont collectées par le service technique de la Fédération, en vallée de la Seine et en vallée de la Varenne. Le protocole s'appuie sur une pression d'observation forte de début avril à la mi août. Les comptages de début mai ont mis en évidence un important pic d'éclosion chez les cygnes tuberculés dont la reproduction semble cette année parfaitement synchronisée...

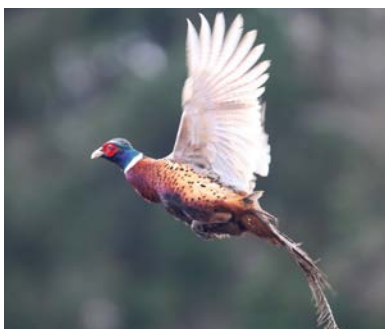
13 couvées ont été inventoriées, la plus petite comptait 2 cygneaux, la plus grosse 8 ! Chez cette espèce d'anatidé, tout est gigantesque, son envergure : 1,5 m, son poids : plus de 10 kg, son œuf : de 100 à 120 g, son incubation : 36 jours, sa croissance jusqu'à l'envol : 4 à 5 mois !

*D. Vestu*

## RÉUNION D'INFORMATION PERDRIX ET FAISAN À NORVILLE SUR L'UNITÉ CYNÉGÉTIQUE 38

Le lundi dernier, à Norville, s'est tenue une réunion d'information pour la mise en place d'un plan de gestion niveau 2 perdrix grise, dans le cadre d'une opération de repeuplement à partir de souches sauvages. Il a été question du faisan également, avec le projet de mise en place d'un plan de gestion niveau 1 faisan. Cette réunion a été animée par la FDC76 en partenariat avec le GIC des Ecors et le GIC de la Vallée de Seine. L'unité Cynégétique 38 concerne les marais entre le pont de Tancarville et le pont de Brotonne.

*P. Leboucher*



## LE GIC DE LA MARE AUX LOUPS PRÉPARE ACTIVEMENT LE REPEUPLEMENT EN FAISANS COMMUNS

Il débutera dès cet été 2015 ! Ce mercredi 20 mai se tenait donc, à la salle des fêtes de la Rue Saint Pierre, une réunion du bureau du GIC.

Au menu : étude de la répartition des points de lâcher de faisandeaux sur le GIC, point sur le piégeage (156 renards prélevés depuis le mois d'Octobre), accentuation de l'agrainage et confection des cages de pré-lâcher.

*J. Daniel*

## A FAIRE

Jusqu'à présent, sur simple demande, en renseignant le bon de commande de votre permis de chasser, le carnet bécasse vous était délivré avec votre validation... Attention ! conformément à l'arrêté du 31 mai 2011, instaurant un PMA national bécasse des bois, les modalités de délivrance du carnet bécasse seront désormais strictement appliquées.

Seuls les chasseurs ayant effectivement retourné le carnet de la saison précédente pourront obtenir un nouveau carnet pour la saison suivante. C'est la condition sinéquanone qu'il vaut mieux ne pas négliger, faute de quoi vous ne pourrez plus chasser la bécasse en 2015/2016. La date limite de retour de votre carnet bécasse 2014/ 2015 à la Maison de la Chasse et de la Nature est fixée au 30 juin 2015, que vous ayez prélevé ou pas de bécasses.



## RÉUNION RÉSEAU LIÈVRE À LA FDC DU LOIR ET CHER

Le 19 mai, la FDC76 participait avec 29 autres fédérations départementales des chasseurs à une réunion du réseau lièvre. A ce jour, 18 territoires sont concernés pour mener à bien des études scientifiques pour mieux connaître la dynamique de population de cette espèce. Le but est notamment de savoir si le taux de renouvellement varie en fonction des milieux et des régions. Les résultats et conclusion devraient permettre une meilleure gestion et une identification des paramètres qui influent sur la survie de ce gibier.



## En direct de la Maison de la Chasse et de la Nature



### LE SECRÉTARIAT PRÉPARE LA NOUVELLE SAISON

Le secrétariat de la FDC76 prépare l'envoi des arrêtés pour les plans de chasse grand gibier. Vous les recevrez dans vos boîtes aux lettres prochainement. Elle prépare également les enveloppes avec les bracelets pour les futures attributions grand gibier.

## En direct du pôle REZH'EAU



### RÉUNION DANS LA BOUCLE DE ROUMARE

Les propriétaires - chasseurs de la boucle de Roumare ont répondu présents à l'invitation de la FDC76 pour la préparation du futur plan de gestion des zones humides chassées de la boucle de Roumare. Après un bref bilan des travaux réalisés par Basile Terrier (stagiaire FDC76) depuis la fin février 2015, les propriétaires - chasseurs présents ont renouvelé leur volonté de travailler de concert avec la fédération pour la préservation des zones humides du secteur et de la biodiversité.

*P. Levesque*

### PROJET D'EXTENSION NATURA 2000 DU BASSIN DE L'ARQUES

Cette semaine, la FDC76 a participé au comité technique organisé par le syndicat de bassins versants de la Béthune au sujet de l'extension du site Natura 2000. Bien que ce projet d'extension puisse permettre la mobilisation d'outils incitatifs pour une meilleure gestion des zones humides du bassin de l'Arques (contrats NATURA 2000, Mesures Agro-Environnementales et climatiques), la FDC76 reste attentive aux remarques et inquiétudes émises par les autres acteurs du territoire. En effet, le périmètre d'extension prend en compte l'ensemble de la zone dite des « prairies Budoux » pour laquelle la FDC76 s'apprête à présenter le deuxième plan de gestion issu du programme de valorisation des zones humides chassées.

*P. Levesque*

